



LA FORÊT EST
NOTRE PATRIMOINE
LE PLUS PRÉCIEUX

Avec votre don IFI, PROTÉGEONS-LA



PROTÉGEONS

LES FORÊTS MENACÉES

 **Localisation :**
Région Amazonas au Brésil.

 **Espèces menacées :**
Le tamanoir, le tatou,
le singe-araignée et le jaguar.



AMAZONIE

LA SURCONSOMMATION CONSUME LES FORÊTS

7 millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année et 80 % de ces pertes sont dues à l'agriculture et principalement à l'élevage. Cela engendre une perte de la biodiversité, accélère le réchauffement climatique et fragilise les populations locales qui dépendent des écosystèmes forestiers. Pour stopper cette déforestation, tout en répondant aux besoins des populations, les équipes du WWF travaillent à protéger les forêts menacées.

UNE PREMIÈRE GRANDE VICTOIRE EN 2022

Grâce au travail du WWF et celui d'autres ONG, l'Union européenne interdit désormais l'importation des produits issus de terres déboisées. Les entreprises importatrices sont responsables de leur chaîne d'approvisionnement et doivent prouver leur durabilité via la traçabilité.



JAGUAR

La population de jaguars a chuté de 80 % ces 15 dernières années.

L'agriculture intensive, l'exploitation forestière, le braconnage et la construction de routes provoquent la diminution de 50 % de son habitat. Lutter contre la déforestation permet de protéger le 3^e plus grand félin au monde.

OBJECTIF 2023

PROPOSER UNE ALTERNATIVE AUX PRODUITS ISSUS DE LA DÉFORESTATION

Développer la filière du caoutchouc sauvage

Cette activité traditionnelle souffre de la compétition avec les plantations en monoculture. Or son faible impact sur la forêt permet un équilibre entre le développement économique local et la préservation des forêts et de la biodiversité.

Le WWF soutient le développement d'une chaîne de production de caoutchouc durable, transparente, inclusive et équitable conformément aux normes sociales et environnementales internationales les plus avancées.

Notre mode d'action

Ce projet prévoit de soutenir les associations et les coopératives communautaires, de privilégier le recrutement des jeunes et des femmes et de créer une alliance d'entreprises afin de promouvoir le caoutchouc durable.

Les résultats attendus d'ici 2 ans

- 14 unités de conservation seront engagées et une production de 700 tonnes de caoutchouc issue d'une filière durable sera réactivée.
- 3 800 familles réparties dans 18 associations bénéficieront de revenus accrus.
- 6 associations ont déjà participé à un premier projet pilote en 2022.

MONTANT DU PROJET : 655 000 €

AVEC UN DON DE
500 €

vous fournissez un kit de matériel agricole à une famille pour collecter le caoutchouc de façon éthique et ainsi tripler leurs revenus sans porter atteinte à la forêt.



Superficie :

Environ 200 millions d'hectares répartis sur 6 pays : le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon.



Espèces menacées :

1 000 espèces d'oiseaux, 700 espèces de poissons, 400 espèces de mammifères dont les gorilles de plaine, les bonobos et les éléphants.



BASSIN
DU CONGO

AIDONS

LES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

DES FORÊTS FRAGILISÉES PAR L'INGÉRENCE HUMAINE

Le bassin du Congo déborde de vie animale et de plantes tropicales, dont 30% sont spécifiques à cette région. L'exploitation de ses multiples ressources entraîne la déforestation et donc la destruction de l'habitat naturel des espèces qui y vivent, comme l'éléphant des forêts. Les animaux contraints de se déplacer pour survivre, provoquent de graves dégâts dans les plantations des agriculteurs locaux et deviennent des proies plus faciles pour les braconniers. Une menace supplémentaire pour une espèce déjà en danger.

DEPUIS 2005 LE WWF AGIT AVEC LES COMMUNAUTÉS

Les équipes du WWF sur le terrain travaillent à garantir la certification du Forest Stewardship Council (FSC) de toutes les forêts majeures de la région. Elles mettent aussi en place des méthodes d'extraction de ressources naturelles plus durables (arbres, huile et minéraux) et à faible impact, et sensibilisent les agriculteurs aux nouveaux types de cultures respectueuses des forêts voisines et de la faune qu'elles abritent.



ÉLÉPHANT

Depuis janvier 2021, l'éléphant de forêts d'Afrique fait partie de la liste rouge des espèces en danger critique d'extinction. Entre 2002 et 2011, sa population a diminué de 62%. Ce phénomène alarmant s'explique par le braconnage intensif, le commerce illégal d'ivoire, mais aussi par la déforestation.

OBJECTIF 2023

SAUVER LES ÉLÉPHANTS DE FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

Les éléphants ont besoin de forêts en bonne santé

Le WWF milite au niveau international pour permettre d'étendre les surfaces protégées des forêts du bassin du Congo. À date, les mesures de protection s'appliquent principalement aux forêts majeures. Elles ne s'étendent pas aux terres boisées telles que les savanes qui abritent les éléphants, malgré l'immense pression agricole qu'elles subissent.

Les actions préconisées

Ce projet prévoit d'améliorer la cohabitation entre les éléphants et les communautés locales grâce :

- au développement d'actions de formation et de pédagogie,
- à la mise en place de systèmes d'assurance et de protection des récoltes des villageois,
- à la création de corridors écologiques afin que les troupeaux se déplacent sans traverser les zones habitées,
- à l'installation de barrières électriques autour des productions agricoles pour éloigner les éléphants.

MONTANT DU PROJET : 2 MILLIONS €

AVEC UN DON DE

1 000 €

Vous investissez dans 3 lampadaires solaires qui protègent les plantations contre les dévastations des éléphants sans leur nuire (répulsif acoustique, lumineux...).



ENRICHISSEMENT

LA BIODIVERSITÉ DANS LES FORÊTS

LES FORÊTS FRANÇAISES EN DANGER

Les forêts françaises subissent durement les impacts du réchauffement climatique. On observe une surmortalité d'arbres et une perte de la biodiversité. À cela s'ajoute un deuxième danger : 20 % d'entre elles sont gérées suivant un modèle d'exploitation intensive.

Résultats : les forêts françaises tendent à s'appauvrir, la faune perd son habitat naturel et toute la biodiversité qui a besoin des vieux arbres pour vivre disparaît. Sans mesure adaptée, c'est tout un écosystème qui risque de disparaître.

DÉJÀ DE BELLES VICTOIRES DURABLES

Le WWF a déjà signé des accords protégeant des parcelles forestières en France pour presque un siècle dans le Centre et les Pyrénées à travers la création de contrats ORE (obligations réelles environnementales). Ce dispositif est issu de la loi de reconquête de la biodiversité et permet de protéger un bien forestier même en cas de changement de propriétaire.



Superficie :

1 951 000 hectares soit près de 34 % du territoire des forêts françaises.



Espèces menacées :

La cigogne noire, le balbuzard pêcheur, le pic mar, la chauve-souris, le coléoptère pique-prune, le castor et le lynx boréal.



FORÊTS
FRANÇAISES



LYNX BORÉAL

Ses faibles effectifs d'environ 150 individus, et son territoire morcelé, rendent l'espèce vulnérable, tout comme le braconnage et les collisions avec les voitures, première cause de sa mortalité. La bonne santé des forêts est prioritaire pour le lynx.

OBJECTIF 2023

DÉVELOPPER DES OUTILS POUR MIEUX AGIR SUR LE CLIMAT

Protéger les parcelles forestières : un défi complexe

En France métropolitaine, moins de 1 % des forêts sont strictement protégées et durablement exemptes d'exploitation. Adopter des choix de gestion qui répondent aux enjeux de préservation de la biodiversité et qui permettent une meilleure adaptation au changement climatique représente un coût considérable. C'est un frein pour les propriétaires et gestionnaires forestiers les plus motivés qui aspirent à évoluer vers des pratiques durables et ambitieuses.

Le programme WWF : donner des moyens supplémentaires aux forestiers

Ce programme vise à soutenir financièrement les propriétaires forestiers qui s'engagent à conserver leur forêts, et ainsi leur capacité à lutter contre le changement climatique et à abriter la biodiversité. L'idée est de valoriser ainsi les services écosystémiques qui nous sont offerts par les forêts. Les forestiers bénéficient d'un suivi scientifique et s'engagent en retour par contrat sur une durée de 20 à 99 ans.

MONTANT DU PROJET : 2 MILLIONS €

AVEC UN DON DE

5 000 €

vous permettez de protéger
5 hectares de forêt pendant 10 ans

MERCI

EN INVESTISSANT VOTRE DON IFI DANS LA PROTECTION DE LA FORÊT, VOUS PROTÉGEZ CE PATRIMOINE NATUREL QUI ABRITE ET NOURRIT DES MILLIONS DE VIES.

75 % DE VOTRE DON IFI EST DÉFISCALISÉ

La Fondation WWF est reconnue d'utilité publique et à ce titre

- Donner au WWF vous permet de réduire tout ou partie de votre Impôt sur la Fortune Immobilière. Votre don est déductible à 75 % de votre IFI dans la limite de 50 000 € par an.
- Donner au WWF vous permet de déduire 66 % du montant de votre don de votre Impôt sur le Revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu annuel.



Pour en savoir plus, contactez votre interlocuteur privilégié
Benjamin Mabillet de Poncheville au 06 10 24 44 28
ou par e-mail via l'adresse : bdeponcheville@wwf.fr

**Scannez ce
QRcode pour
faire un don
en ligne**

